

LISTE DES RUBRIQUES À COMPLÉTER ET DES DOCUMENTS À ENVOYER SI LA DEMANDE EST POUR UN ENFANT



L'image du formulaire indique que vous devez obligatoirement remplir une partie précise sur le dossier de demande MDPH.



Le trombone indique les documents supplémentaires **en votre possession** que vous devez envoyer quelle que soit votre situation : première demande, changement de la situation, réévaluation ou renouvellement.

Pour toutes les demandes



Remplir en page 2 vos coordonnées de contact : téléphone et adresse mail. Pensez à écrire de la manière la plus lisible possible, **dater et signer le document en page 4.**



Remplir **en page 8** la partie libre pour expliquer en détails les conséquences du handicap sur votre vie et celle de votre enfant.



Si nécessaire, vous pouvez proposer sur un document libre un texte présentant les conséquences du handicap sur votre vie. Il est important de décrire le quotidien de votre enfant, à la maison, à l'école ou dans la vie sociale, ainsi que le vôtre si vous êtes parent.

Pour une demande d'Allocation d'éducation à l'enfant handicapé (AEEH)



Remplir en page 6 la partie en précisant le temps de travail de chaque parent ou de la personne employée.



Remplir en page 10 l'emploi du temps de votre enfant : enseignements, prise en charge pour les rééducations, activités, etc.



Les bilans et les devis annualisés des rééducations (exemples : orthophoniste, psychologue, ergothérapeute, etc.)



Tout bilan ou compte-rendu du médecin généraliste ou des médecins spécialistes



Les attestations des prises en charge médicales et/ou paramédicales

Pour une demande de Prestation de Compensation du Handicap (PCH)



Consultez la liste des pièces dans **le document spécial PCH**

Vous avez exprimé une demande particulière dans la rubrique E du formulaire (page 17 du dossier) pour la scolarité de votre enfant

Pour toutes les demandes



Remplir en page 10 l'emploi du temps de votre enfant : enseignements, prise en charge pour les rééducations, activités, etc.



Un GEVA-Sco datant de moins de un an (si vous ne possédez pas ce document, contacter l'établissement scolaire de votre enfant)



Les bilans actualisés des rééducations et les comptes-rendu du médecin généraliste et des médecins spécialistes

Pour une demande de Matériel pédagogique adapté



Un bilan d'ergothérapeute avec les préconisations du matériel pédagogique adapté

Pour une demande d'orientation en Section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa)



Un bilan psychométrique chiffré, réalisé par un psychologue, datant de moins de 2 ans (WISC, VINELAND, ADOS, échelle de développement, etc.)



Les évaluations de la Commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés (CDOEA)

Pour une demande d'orientation en Unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis)



Un bilan psychométrique chiffré, réalisé par un psychologue, datant de moins de 2 ans (WISC, VINELAND, ADOS, échelle de développement, etc.)

Pour une demande d'orientation en Etablissement ou service médico-social (ESMS)



Tout bilan ou compte-rendu du médecin généraliste ou des médecins spécialistes



Un bilan psychométrique chiffré, réalisé par un psychologue, datant de moins de 2 ans (WISC, VINELAND, ADOS, échelle de développement, etc.)



S'il s'agit d'un renouvellement : un bilan éducatif et/ou une note sociale

Si vous ne savez pas quels droits et dispositifs choisir en partie E



Remplir en page 6 du dossier la partie en précisant le temps de travail des parents ou de la personne employée pour s'occuper de votre enfant.



Remplir en page 10 l'emploi du temps de votre enfant : enseignements, prise en charge pour les rééducations, activités, etc.